Madame, Monsieur,

**Comme vous le savez, les enseignants, avec les parents d’élèves, se mobilisent pour défendre l’École et son fonctionnement, que le ministre de l’Éducation nationale remet en cause, dans son projet de loi sur l’école de la confiance.**

Cette loi ne répond pas aux préoccupations de l’école, ne permettrait en rien d’améliorer la réussite de tous les élèves et soulève d’autres problèmes. Les changements proposés par le Sénat n’améliorent pas cette loi, ils l’aggravent même à bien des égards.

L’instruction obligatoire à 3 ans va imposer aux collectivités territoriales le financement des écoles maternelles privées aux dépens des écoles publiques dans un contexte budgétaire contraint.

Le rôle et la place des directeurs d’école sont remis en cause, la liberté d’expression des enseignants est menacée…

L’école doit avoir les moyens de relever les enjeux qui se posent à elle en s’attaquant aux inégalités scolaires et en permettant la réussite de tous les élèves.

C’est pourquoi nous continuons à réclamer une politique en faveur d’un service public d’Education susceptible d’améliorer les conditions d’apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. Nous refusons le démantèlement de l’école publique et le manque d’ambition pour l’avenir de nos élèves.

Pour défendre l’école de la réussite de toutes et tous, nous serons en grève le jeudi 13 juin, jour d’ouverture des débats au parlement.

Nous vous remercions d’avance pour votre compréhension et votre soutien.

L’équipe enseignante